



Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

C.R.C.T.

Commission Régionale de Cyclisme Traditionnel

REGLEMENT PARTICULIER

CRITERIUM ZONE PORTAIRE EST

Dimanche 29 Juillet 2018

Lieu : Port Réunion Est, Z.I. N°2 – LE PORT

ITINERAIRE : Circuit de 3.800 Km

Départ : Rue Jules Verne, à droite rue Sully Prud'homme, rond-point Rose des Vents, à droite Boulevard des Mascareignes, rond-point Tamatave, à droite Voie Portuaire, rue Jesse Owens, à droite Rue Jules Verne.

Arrivée : Rue Jules Vernes.

Circuit de 3.800 Km

Catégories et Horaires :

PCY D1 + D2 :	12h00	15 Tours	soit 57.000Km
Cadets :	12h00	15 Tours	soit 57.000Km
PCY D3 + VET3 :	12h00	13 Tours	soit 49.400Km
Fém. Jun-Sen, Fém. Min-Cad :	12h00	13 Tours	soit 49.400Km
CAT REG. (C1-2-3), JUNIOR, ESPOIR :	14h00	23 Tours	soit 87.400Km

LEGENDE : D1=Pass'Cyclisme Open, D2= Pass'Cyclisme Plus d'1 année de licence, D3= Pass'Cyclisme 1^{ère} année de licence + VET3 (+60)

La catégorie Vétéran : VET1 (+40), VET2 (+50), VET3 (+60)

NB : La catégorie Pass'Cyclisme Open ne sera pas acceptée dans la course Régionale 1-2-3, Junior.

Arrêt de l'émargement **20** minutes avant chaque départ. Transpondeurs distribués. Dossard à Droite.

SIGNALEURS : Il est demandé **1** Signaleur par Club, (Permis Conduire Valide). Le nom sera donné en même temps que l'inscription des coureurs. Celui-ci devra impérativement se présenter avant le départ (près de la ligne d'arrivée), auprès de MR CHEFIARE à **11h30** précise.

Ravitaillement : Uniquement à pied, à droite de la chaussée dans les paries montantes du circuit :

- PCY D1 + D2 : Autorisé du 8^{ème} au 12^{ème} tour inclus.
- Cadets : Autorisé du 8^{ème} au 12^{ème} tour inclus.
- PCY D3 + VET3 : Autorisé du 8^{ème} au 12^{ème} tour inclus
- Fém. Jun-Sen, Fém. Min-Cad : Autorisé du 8^{ème} au 12^{ème} tour inclus.
- CAT REG. (C1-2-3), JUNIOR, ESPOIR : Autorisé du 10^{ème} au 20^{ème} tour inclus.

DEPANNAGE :

A pied, à droite de la chaussée, sur tout le circuit pour toutes les catégories

Course en circuit : tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les arbitres de course.

Prix aux coureurs : Epreuve du Challenge Régional.

Récompenses : Les 3 premiers de chaque catégorie (3 D1, 3 D2, le 1^{er} VET1 scratch, le 1^{er} VET2 scratch, 3 D3, le 1^{er} VET3), le 1^{er} Espoir.

ENGAGEMENT : 8€ : par coureur, +4€ dossard si oublié

→ **Votre Dossard FFC 2018 est obligatoire !**

INSCRIPTIONS par Ordre de Catégories :

Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant le vendredi **27/07/2018-12h** :
Par Mail : ffcrun@wanadoo.fr ou par Fax : **0262 45 22 55**.

Arbitres : CHEFIARE Anthony, FURCY Jean-Marie, GOULJAR Eddy.

Arbitre Adjoint Moto : SIDAT Sully.

Arbitre Adjoint : FERRERE Mike, ESPARON Gianni.

Délégué Fédéral : LAURET Daniel.

SECURITE : Le code de la route doit être respecté ainsi que toutes les autres consignes données avant le départ. Les coureurs et officiels sont tenus de maintenir la propreté des sites et itinéraires empruntés.

Il est rappelé aux coureurs que seul le côté droit de la chaussée leur est autorisé.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.).